

MERVILLE

INFO.



**BONNE ET HEUREUSE
ANNEE**

BULLETIN DE LIAISON COMMUNAL

N°4-1991

COUVERTURE

Le **Comité de rédaction** du **Bulletin Municipal** souhaite à tous ses lecteurs une **bonne et heureuse année 1992.**

Comme l'année précédente, en 92, nous nous efforcerons de vous tenir informés de la vie communale.

Pour cela nous prévoyons de sortir quatre numéros.

Afin que les rédacteurs des associations puissent se préparer voici notre calendrier prévisionnel:

N° 1: Distribution le 16/03/92
Dépôt des articles avant le 22/02/92

N° 2: Distribution le 15/06/92
Dépôt des articles avant le 23/05/92

N° 3: Distribution le 14/09/92
Dépôt des articles avant le 22/08/92

N° 4: Distribution le 15/12/92
Dépôt des articles avant le 28/11/92.

Nous sommes ouverts à la parution de tout article touchant à la vie communale et aux associations, si vous avez des idées intéressantes ou si vous voulez proposer des articles adressez vous aux membres du Comité de Rédaction ou à la Mairie.

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL 3

BILLAN 91 ET PERSPECTIVES 92 3

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 4

ETAT CIVIL 5

AVIS DIVERS 5

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ELECTRICITE 6

REAMENAGEMENT DU VILLAGE 7

ENVIRONNEMENT

"LE SYNDICAT MIXTE POUR L'ETUDE ET
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT" 8

ASSOCIATIONS

ECHOS DU F.C. MERVILLE 9

ASGM "LE SPORT A TOUT AGE" 10

FOYER RURAL 12

BASKET MERVILLOIS 13

JUDO 13

CLUB DU 3° AGE 14

ECOLE DE MUSIQUE 16

COMITE DE REDACTION:

Philippe ARRUE, Christian BAGUR, Guy DESTARAC,
Alain GABARRA, Gilles MARTIN, Monique SUDRES

LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

En ce début d'année, le Conseil Municipal de Merville vous présente ses meilleurs vœux.

Des vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite pour tous les Mervillois et les Mervilloises. Une mention particulière aux membres de nos associations qui assurent l'animation de notre village, nous leur souhaitons toujours plus de dynamisme et espérons que 1992 leur apportera le couronnement de leurs efforts et les meilleurs résultats pour leurs adhérents et leurs équipes.

De son côté l'Equipe Municipale continuera à travailler pour que Merville reste un village où il fait bon vivre.



BILAN ET PERSPECTIVES

«91 est mort! Vive 92 !»

Cette **année 1991** se termine, on peut déjà dresser un premier bilan de l'action municipale dont on relèvera les quatre principaux points:

- Le Groupe Scolaire est terminé, notre école peut accueillir maintenant nos enfants dans les meilleures conditions.
- L'amélioration de notre cadre de vie a commencé avec la première tranche de l'aménagement de la traversée du village.
- Une tranche supplémentaire d'assainissement a été réalisée.
- Le plan d'occupation des sols est en cours de révision.

QUE SERA 1992?

Déjà on peut noter que les actions entreprises en 1991 vont se poursuivre:

- Le nouveau plan d'occupation des sols sera finalisé.
- La deuxième tranche de l'aménagement de la traversée du village rentrera dans la phase réalisation.

Le rythme de ces travaux devra rester bien sûr compatible avec les possibilités financières de la commune. Pour essayer de trouver des ressources, d'attirer des entreprises à Merville et créer des emplois 1992 devrait voir les débuts de réalisation de la zone artisanale

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des Réunions du 15 Septembre, 30 Octobre, 28 Novembre, le Conseil Municipal a délibéré sur les problèmes suivants:

TRAVAUX:

- Approbation du projet de travaux d'assainissement faisant partie du programme 1991 (desserte du lotissement Panoramic).
- Pour régularisation: confirmation d'accord pour la finition des travaux de peinture du chantier du groupe scolaire.

FINANCES:

- Demande d'ouverture de crédit de trésorerie de 1 000 000 F pour pallier aux problèmes de retard dans l'attribution des subventions ou l'obtention de prêts spécifiques à des travaux.
- Demande de prêt de 524 000 F pour financer la tranche d'assainissement 91.
- Approbation du financement des travaux de l'éclairage dans le cadre de la première tranche d'aménagement de la traversée: annuité de 8 169F à régler pendant 12 ans au Syndicat d'Electricité.
- Virement de crédits divers pour financer des opération non prises en compte dans le budget primitif.
- Accord pour la reconduction du contrat avec les établissements Bontemps pour la fourniture des repas scolaires au prix de 15,30 F pour 91/92.
- Fixation du prix de repas cantine à la somme de 15F pour les familles.
- Accord pour la participation aux dépenses d'investissement prévues au Collège Michelet à Toulouse (1 élève vient de la commune).
- Taxe locale d'équipement: une forte augmentation des bases d'imposition étant prévue, le Conseil Municipal a décidé de réduire le taux à 2%, dans le cadre des constructions artisanales.
- Demande de subvention au Conseil Général pour les compléments de travaux à prévoir à l'église: Traitement des charpentes, nettoyage des combles, remise en état du clocher et des cloches, réfection de l'installation électrique et de la porte d'entrée.

PERSONNEL MUNICIPAL:

- Augmentation des heures d'une femme de service pour assurer le nettoyage du 3° Module du groupe scolaire.
- Modification du tableau d'effectif du personnel.
- Changement d'assurances garantissant la prise en compte de la part dûe par la commune en cas de maladie et accident du personnel communal.



DIVERS:

- Convention de mise à disposition de l'ancienne cantine pour les élèves du LEP Bayard venant certains jours effectuer un chantier à Merville dans le cadre de leur formation.
- Convention de mise à disposition d'un terrain de foot pour une équipe d'»Aéroformation».
- Autorisation à Monsieur le Maire de représenter la commune auprès du Tribunal Administratif au sujet d'affaires concernant des questions d'urbanisme et de marchés de travaux.

ETAT CIVIL

CARNET BLEU-ROSE

Teddy CENDREAU	5 MAI 1991
Clémentine LINARD	29 AOÛT 1991
Cynthia CHELEUX	12 SEPTEMBRE 1991
Charlaine BERGEROU	29 SEPTEMBRE 1991
Kevin PAIS	6 OCTOBRE 1991
Alison MOREIRA	21 OCTOBRE 1991
Aurélie FRESNARD	7 OCTOBRE 1991
Christopher SANTAMANS	21 OCTOBRE 1991

CARNET NOIR

LEBE Jean Paul	90 ans	le 2 OCTOBRE 1991
ESCALAS Raymonde née COMBES	85 ans	le 27 OCTOBRE 1991
FAURE Jean	87 ans	le 7 NOVEMBRE 1991
DESTARAC Paul	86 ans	le 13 NOVEMBRE 1991

AVIS

SERVICE NATIONAL - RECENSEMENT CLASSE 94/4

Les jeunes nés entre le 1^{er} Octobre et le 31 Décembre 1974 sont priés de se présenter à la Mairie avant le 31 Janvier 1992, munis du livret de famille de leurs parents en vue de leur recensement.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE GRENADE

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité de Grenade est une des composantes du Syndicat Départemental d'Electricité.

Le Syndicat Départemental est une entité administrative dont:

- Le financement est assuré par le Conseil Général, les Communes, les particuliers et les fonds propres du syndicat (taxes)
- Le budget est de l'ordre de 5,5 millions de Francs.

Le Syndicat est assisté par des maîtres d'œuvre publics tels que la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA), la Direction Départementale de l'Equipement (DDE), l'Electricité de France (EDF) et la protection des sites pour:

- La réalisation d'extension de réseaux électriques pour des établissements nouveaux.
- Le renforcement du réseau électrique existant.
- L'équipement de lotissements communaux.
- L'entretien de l'éclairage public et l'éclairage des terrains de sports.

Au cours de la réunion du 7 Octobre, présidée par le président du Syndicat Départemental Mr MERIC (ancien ministre), il a été rappelé les travaux réalisés au cours de l'année 1991 sur notre commune:

- Effacement du réseau électrique de la Place du Château.
- Eclairage public de la Place du Château.
- Renforcement du poste de transformation n°2.

Le programme triennal du Syndicat, pour ce qui concerne Merville, est le suivant:

a- Renforcement des postes de transformation EDF:

- P 8: Juge
- P 27 Espeulieres
- P31: Montesés - Espagnole
- P 33: Grand Borde
- P 38: Bigorre

b- Effacement du réseau électrique dans la traversée du village.

c- Uniformisation de l'éclairage public dans la traversée du village.

d- Alimentation électrique de la Zone artisanale.

Enfin le Syndicat Départemental va être complété par un Syndicat d'Economie Mixte (SEM) pour plus d'efficacité car il a été constaté que ce Syndicat Départemental possédant des structures trop anciennes (30 ans d'existence) est en passe de se scléroser.

Les Délégués au Syndicat Intercommunal d'Electricité de Grenade:

P. ARRUE et M. GAILLERE

NOTA: Pour que vos représentants auprès du syndicat puissent travailler efficacement, toute anomalie sur le circuit de distribution électrique doit être signalée à la mairie

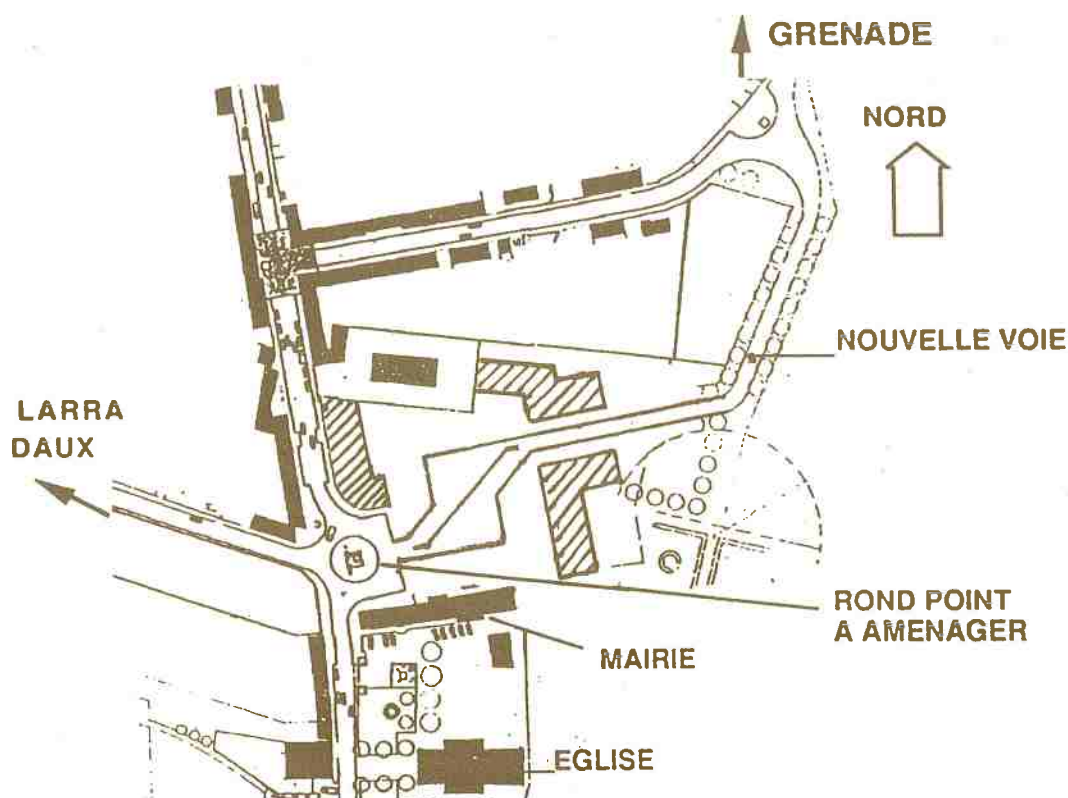
REAMENAGEMENT DU VILLAGE

«Point d'avancement»

La première tranche des travaux étant maintenant terminée, la suite du réaménagement de la traversée du village va être principalement constituée par :

- L'aménagement du croisement au niveau du cimetière par la création d'un rond point.
- La création d'une nouvelle voie qui reliera ce rond point et la route de Grenade.
- La création d'une place publique.

Actuellement les discussions sont en cours avec les propriétaires pour l'obtention des terrains nécessaires dans les meilleures conditions. D'autre part des réunions sont prévues avec les architectes, les représentants des Bâtiments de France et des diverses administrations concernées pour préciser les grandes lignes du projet qui reste proche de ce qui a été présenté aux habitants de Merville au cours de la réunion du 6 Février 1990.



ENVIRONNEMENT

LE SYNDICAT MIXTE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Commune de Merville a décidé d'adhérer à ce syndicat qui a été créé le 18 Octobre 1991. Il associe le Conseil Général et 185 communes du département.

Son but est de constituer une structure de réflexion et d'information pour traiter de tous les problèmes d'environnement, orienter la politique départementale et inter départementale, informer et lancer des actions éducatives sur ces sujets.

Cet organisme sera géré par un Conseil d'Administration qui comprend 15 Conseillers Généraux et 15 Représentants des communes, le Président en est Mr. Pierre IZARD Président du Conseil Général.

Un Conseil d'Orientation sera également créé, il comprendra , en plus des membres du Conseil d'Administration, des Membres des Associations et Organismes concernés par l'environnement.

Cinq commission de travail sont prévues sur les sujets suivants:

- Déchets.
- Problèmes de l'eau.
- Transports, circulation, urbanisation.
- Protection des milieux, patrimoine.
- Information, pédagogie.

Leur rôle sera de proposer des actions à l'assemblée générale pour décision.

Le premier budget s'élève à 900 000 F qui proviennent pour 700 000 F du Conseil Général (taxe sur l'extraction des granulats) et pour 200 000 F de la participation des communes (0,5 F par habitant)

Le délégué de Merville auprès du Syndicat:
Guy DESTARAC

RECUPERATION DES HUILES DE VIDANGE

Un récupérateur d'huile de vidange est à la disposition des habitants de Merville aux ateliers municipaux (derrière la poste).

Ce dispositif à la disposition des particuliers évite la pollution sauvage des sols et de l'eau en permettant le recyclage des huiles usagées.



ECHO DU F.C. MERVILLE

Nous avons engagé cette année 7 équipes en championnat plus une section «débutants» composée d'une vingtaine de joueurs qui participent aux plateaux organisés par les différents clubs du secteur.

Un groupe de **SENIORS** fort d'une quarantaine d'éléments, évoluant en Promotion de première division et 3^e division.

Les **SENIORS 1**, dont la plupart, encore Juniors, évoluent pour la 1^{ère} année en équipe fanion, sont à la trêve en milieu de tableau. un peu plus d'assiduité aux entraînements (pour certains) aurait sans doute permis à la troupe de TINO MENUZZO d'accrocher le haut du tableau.

Les **SENIORS 2**, entraînés par JOAQUIM MASO reprennent la compétition après 2 années d'inactivité. Ce groupe obtient de très bon résultats grâce à la présence de tous les joueurs aux entraînements. Il est plaisant de voir la progression de certains éléments qui découvrent la compétition pour la première fois. Cette équipe qui parvient à rivaliser avec les meilleurs de la poule, est actuellement 4^{ème} du classement.

Les **JUNIORS** qui évoluent en promotion d'excellence du district sont actuellement en tête de leur poule. Les 17 joueurs qui composent ce groupe donnent entière satisfaction à leur nouvel entraîneur MICHEL MARTY. Groupe très homogène dont les éléments sont toujours présents aux entraînements et attentifs aux conseils du «coach».

Les **MINIMES** : managés par DENIS MENUZZO, GERARD GONELLA et encadrés par JOJO FEDERICI et FRANCIS MALBRANCO parviennent à flirter avec le haut du tableau, malgré le pessimisme de leurs dirigeants en début de saison. Bravo pour le travail fourni par l'encadrement.

Les **PUPILLES** qui présentent actuellement un problème d'assiduité tant aux entraînements qu'aux rencontres du samedi, mettent en difficulté leur éducateur, pourtant très dévoué, compétent et attaché à ses jeunes joueurs. Il serait souhaitable que les parents se sensibilisent sur cet état de fait, car les forfait coûtent financièrement au club et moralement à RENE SOULA, leur entraîneur, malgré tout cela l'équipe se maintient en milieu de tableau.

Les **POUSSINS**. Deux équipes. Une en Honneur, dirigée par ALAIN THENEGAL, (3^e au classement), l'autre entraînée par CHRISTIAN BAGUR découvre le football à 7.

Un grand merci à ALAIN et CHRISTIAN pour leur disponibilité et leur patience.

Ce groupe de poussins composé d'une vingtaine de joueurs donne entière satisfaction à leurs dirigeants.

Les **DEBUTANTS**, 21 enfants de notre commune découvrent le football sous les couleurs du F.C.M. Bien encadrés par PHILIPPE SOBESTO, MAURICE SANTOUL, PIERRE AUGUSTE et FREDO DUFRENE ces jeunes pousses pratiquent notre sport avec sérieux. C'est toujours un régal de les voir évoluer sur les différents plateaux du secteur.

Nous profitons des colonnes de ce journal pour remercier MRS JACOB, NICOLETTI, TOFFANELLO et TRECANI, qui nous ont permis d'équiper tous les membres du club d'un magnifique coupe-vent.

Un grand merci également à toutes les personnes, artisans, commerçants, professions libérales, qui ont acceptées de faire paraître un pavé publicitaire sur notre calendrier annuel.

Bonne fêtes de fin d'année à tous et meilleurs voeux pour 1992.

LE BUREAU DU F.C.M.

ASGM

LE SPORT A TOUT AGE

Notre âge, dans une certaine mesure, dépend de nous, de la connaissance que l'on a de son corps et, surtout, de l'âge que l'on s'attribue. Tout âge est ainsi la résultante de l'entretien physique et psychique.

A CHAQUE AGE SA PREPARATION

Selon votre âge et selon vos aptitudes physiques, les techniques de préparation peuvent varier très sensiblement. On n'est pas prêt à l'action aussi rapidement à 40 ans qu'à 16 et on récupère aussi beaucoup plus lentement. Il est donc conseillé d'adapter le travail physique aux capacités réelles du corps.

Et plus on commence tard dans la vie, plus il faut faire appel à son cerveau pour se réadapter au mouvement et à l'effort.

Aucun geste, aucun comportement ne sont dus au hasard mais dépendent comme dans la danse de l'apprentissage du déplacement du corps dans l'espace délimité où il se meut, et de l'acquisition des gestes propices à l'équilibre physique.

Chez les adultes, la capacité d'apprendre est réduite, mais manifestement demeure encore.

On peut donc apprendre à tout âge un geste sportif bien qu'il soit plus difficile à l'adulte qu'à l'enfant d'acquérir le bon geste naturel. Il faut généralement en premier commencer par désapprendre le mauvais geste, inscrit dans la mémoire musculaire comme une mauvaise habitude. L'adulte doit réussir à gommer dans cette ombre de mouvement faussé, enregistrée dans ses centres moteurs.

Quant aux règles diététiques, si elles n'ont pas été respectées pendant de nombreuses années, elles se montreront plus draconiennes et exigeront de nettoyer l'organisme de tous les excès qui l'engrassent (graisse, tabac, cholestérol, urée, etc...). Ceci afin d'éviter que faute de préparation, le sport ne devienne une punition.

DE 18 A 42 ANS L'ENTRETIEN SPORTIF

Certains sports, comme la formule 1, le football, ont la réputation de ne pas convenir à des personnes âgées de 35 ans et plus. Il est faux et en tout cas néfaste de considérer qu'après 42 ans on est bon pour la réforme.

Quand le corps sait se placer, quand le geste connaît parfaitement sa trajectoire, quand les jambes opèrent un juste déplacement, l'intervention du cerveau est pratiquement instantané. Ce gain de temps peut compenser largement un léger déficit du rendement musculaire et de la force totale disponible, de sorte qu'un homme à 38 ans, en pleine possession de ses moyens neuro-musculaire, respiratoires et cardio vasculaire, n'a rien à envier à ses jeunes adversaires de 20 ans ses cadets. Ce que le corps a appris à force d'entraînement et de pratique régulière, il ne l'oublie pas. L'autre aspect positif du sport à l'âge mûr est l'économie organique, rendu possible par la fin de la croissance et la stabilisation hormonale. Le corps brûle moins de calories, gère mieux les nutriments qu'il puise dans l'alimentation et possède généralement les réserves en protéides, glucides, lipides nécessaires à l'effort physique. Il n'y a donc pas lieu de considérer que l'adolescence est le seul âge sportif par excellence. Après 18-20 ans, il s'agit surtout de veiller à ne pas engraisser l'organisme par des excès de graisse et de sucre, par la consommation de tabac, d'alcool, de divers excitants et de tranquillisants. Une alimentation saine et équilibrée, accompagnée par la pratique régulière d'un exercice physique (une demi-heure par jour ou trois fois une heure par semaine), doit permettre de maintenir son organisme au sommet de sa forme et son moral au plus beau.



DE 42 A 60 ANS

LE SOUTIEN SPORTIF

Après la quarantaine, seuil inquiétant pour beaucoup parce qu'il représente l'antichambre du troisième âge la maturité pèse lourdement sur le psychisme, surtout si elle apporte son cortège de petits bobos (contractures, mal au dos, engourdissement des membres, raideur des gestes, vertiges de fatigue, sentiment de lassitude, sensation d'urgence à vivre pendant qu'il en est encore temps).

La post-quarantaine est beaucoup plus nocive par l'idée qu'on s'en fait que par l'affaiblissement qu'elle induit réellement.

Quand déséquilibre physiologique il y a, il est dans la plupart des cas d'origine fonctionnelle, c'est à dire relatif au vécu relationnel de l'individu : surmenage professionnel, extra professionnel, (activités parallèles, hobbies, bricolage, double vie, tracasseries administratives ou financières) restriction volontaire ou involontaire du sommeil, problèmes familiaux, conjugaux, et autres problèmes existentiels qui n'ont pas été résolus et qui ont engendré une Kyrielle de petits blocages énergétiques au plus haut point néfastes au métabolisme. Devant ces barrières de la vie, qui paraissent infranchissables, l'anxiété s'installe et perturbe l'organisme provoquant toutes sortes de maladies et d'habitudes médicamenteuses qui peuvent hâter la venue de sénescence. Or, l'anxiété qui est l'ennemi mortel du dynamisme et de la santé peut être tout à fait oublié, puis totalement effacé par la pratique régulière de l'exercice physique.

Tout ceci nous conduit à considérer le sport comme une activité indispensable à la vie, quel que soit l'âge de l'individu qui le pratique.

A.S.G.M

RAPPEL

Cours et horaires

Lundi matin	9 h 15 - 10 h 15	18 h 30 - 19 h 30
Mercredi soir		19 h 00 - 20 h 30
Vendredi matin	9 h 15 - 10 h 15	18 h 30 - 19 h 30

- Préparation
- Remise en forme
- Remodelage

Salle de la Mairie

Pour tout renseignement - tél 61.85.02.18



FOYER RURAL

ATHLETISME

La saison hivernale est maintenant commencée et les compétitions approchent. Tous nos jeunes athlètes se retrouvent tous les mercredi à 17H 45 au stade ou à la salle polyvalente, et le samedi à 14H au parc pour préparer les cross country. Tous les jeunes intéressés (à partir de 8 ans) peuvent venir nous rejoindre aux heures d'entraînement pour avoir de plus amples renseignements.

DANSE MODERN JAZZ ENFANTS

Un cours de danse fonctionne tous les samedi de 14h à 16h au premier étage de la salle polyvalente et accueille les enfants à partir de 4 ans.

AEROBIC ET DANSE ADO

Tous les Mardi et Jeudi de 19H à 20H et Samedi 14H (salle polyvalente).

DANSE DE SALON

Quel que soit votre âge, jeunes ou moins jeunes venez danser avec nous. Tous les Jeudi de 20H 30 à 22H, notre professeur vous prodiguera ses judicieux conseils qui s'adressent aussi bien à des débutants qu'à des danseurs et danseuses qui désirent se perfectionner.

Au programme: Rock, Tango, Paso, Cha Cha, Valse etc...

Venez assister à nos cours au premier étage de la salle polyvalente.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Tous les Lundi à 18H et Jeudi à 9H des cours de gymnastique d'entretien sont dispensés par un professeur dont le professionnalisme et les compétences sont unanimement reconnues au sein de la Fédération Départementale de la Gymnastique Volontaire. Pour une somme modique de 120 F par trimestre le Foyer Rural peut vous accueillir quel que soit votre âge votre physique.

Renseignements aux heures de cours au premier étage de la salle polyvalente.

PISCINE DE MONDONVILLE

Un accord a été passé avec le centre EDF (Marcel Paul) de Mondonville pour que tous les adhérents du Foyer Rural puissent accéder à la piscine (bassin d'hiver).

Ceux et celles qui ne sont pas membres de notre association peuvent se procurer la carte (assurance) et les billets d'entrée à la bibliothèque du Foyer Rural.

Le foyer Rural de Merville recherche pour le développement d'une nouvelle activité , une cuisinière avec un four électrique pour un prix modeste. tel: 61 85 79 00



BASKET MERVILLOIS

Pour la deuxième année de championnat le Basket Mervillois se porte bien.

Les poussines ont joué 6 matchs, les résultats sont plus que flatteurs puisque nos enfants n'ont perdu aucun match.

1° match: Castanet 6 - Merville 44

2° match: Merville 21 - Montrabe 10

3° match: Merville 66 - St Jory 6

4° match: Ramonville 14 - Merville 32

5° match: Cassellardit 14 - Merville 46

6° match: Merville 51 - Castanet 11

Les parents et amis qui suivent ces enfants aussi bien en déplacement qu'à Merville ont pu apprécier les progrès de cette équipe qui doit logiquement terminer invaincue les matchs de brassage.

Merci à Mr et Mme Zanetti pour le magnifique jeu de maillots offert aux enfants.

Les seniors filles n'ont perdu qu'un match sur 8 joués et se trouvent en 2° position au classement.

Les nouvelles recrues se sont bien adaptées aux anciennes et forment un très bon groupe où règne une très bonne ambiance.

Merci à Monsieur Nicolletti Salvatore pour le jeu de maillots offert aux filles.

Quant aux garçons, les résultats sont en dents de scie, trop de blessés ou d'indisponibles, il est très difficile d'obtenir de bons résultats quand on joue un match à effectif réduit, nous espérons un sursaut d'orgueil de cette équipe.

Merci à tous ceux qui ont répondu présent lors de la soirée de 26 10 91 à la soirée Paella.

Le Bureau souhaite une Bonne et Heureuse Année à tous les Mervillois et Mervilloises

Le Président

JUDO

Cette saison 1991-1992, le club de judo a repris ses activités avec le même effectif que l'an dernier (28 inscrits). Déjà nos meilleurs judokas ont été convoqués à une compétition départementale le 10 novembre 1991.

Un stage trimestriel de deux jours s'est tenu à VALENCE D'AGEN les 23 et 24 NOVEMBRE, avec grand succès d'après les participants.

Enfin dans le cadre des contacts entre communes, deux entraînements de masse se sont déroulés dans la salle de CORNEBARRIEU sous la direction de Maître GUIRAL. Ces activités et échanges divers font progresser sûrement le niveau technique et sportif des adhérents de notre club.

CLUB DU 3è AGE

RESTROSPECTIVE...

Nous nous plaisons à nous remémorer le joli voyage que nous avons fait cet été à NERAC en ALBRET.

Après un copieux petit déjeuner à GIMONT, nous avons été accueillis à la Table de Marfau où un diaporama sur les activités du terroir nous a été présenté en même temps qu'étaient servies des confiseries aux pruneaux accompagnées d'un Floc de Gascogne des plus capiteux.

Vint ensuite une croisière sur la Baïse. Quelques candidates au voyage, craignant de n'avoir pas le pied marin, ne prirent pas place à bord... le Floc y était pour quelque chose !... mais quel dommage, car cette promenade en bateau fut en tout point romantique, instructive et reposante. Un ménestrel au verbe aisé nous en commenta le parcours jalonné d'histoires d'amour vécues au temps des Rois et des Princesses... et, bercés par le bateau et par la brise, nous n'étions pas loin de nous croire témoins de ces nostalgies d'antan !

Le repas de midi eut lieu au Moulin neuf dans un cadre champêtre et charmant. Un service impeccable, des mets soignés, ne pouvaient que nous plaire. Au dessert, une jeune femme avec sa guitare, vint nous charmer de sa jolie voix et de chansons, dont beaucoup furent reprises en chœur. L'accordéon succéda à la guitare et aussitôt quelques uns, bon exemple largement suivi, se mirent à danser ! il fallait voir avec quel entrain les valse étaient tournées, à l'envers, à l'endroit, enlevés les rocks et les pasos, trémoussées les musiques de nos modernes musiciens.

Sans l'avoir voulu, nous étions entrés ce jour là dans le circuit des animations qui sont maintenant offertes aux 3ème âge, et qui seront nos choix désormais.

La journée s'est poursuivie par des visites qui nous permirent d'admirer la Fontaine de Fleurette (une mademoiselle Destarac s'il vous plaît !) de voir les tours de Barbaste aux curieuses architectures, et de visiter enfin une fabrique de chocolat où de nombreux plateaux ont circulé gracieusement, mettant en peine tous les gourmands qui se rappellèrent opportunément que le chocolat, en dépit de ses vertus favorables, en avait aussi de beaucoup moins bonnes !

Jeudi 4 Juillet, le Comité Interclubs organisait une journée champêtre à BOU-CONNE. 175 personnes y participaient. Journée pleinement réussie avec après-midi dansant pour les uns, boules, belote et scrable pour les autres. Sortie particulièrement agréable que nous renouvellerons l'an prochain.

C'est du 8 au 14 Septembre qu'eut lieu le voyage en BRETAGNE. Les 70 participants sont revenus enchantés de leur séjour. Gastronomie, excursions, animation, soirées, rien ne manqua à ce voyage de rêve, servi de plus par un temps idéal.



REPAS DE L'AMITIE

En ce Dimanche 27 Octobre, sous la présidence de Mr le Maire, Mr l'Abbé Zoia, Mr André Simon, Melle Clarens de la Mutualité Sociale Agricole, 80 convives avaient pris place dans notre salle décorée aux couleurs du club.

Un bon menu élaboré avec des recettes d'autrefois combla les plus difficiles et une ambiance chaleureuse et joyeuse anima cette petite fête de notre club, toujours heureux de recevoir, non pas des adhérents, mais des amis !

Comme il se doit maintenant, c'est en musique dansante que se clôture cette sympathique journée.

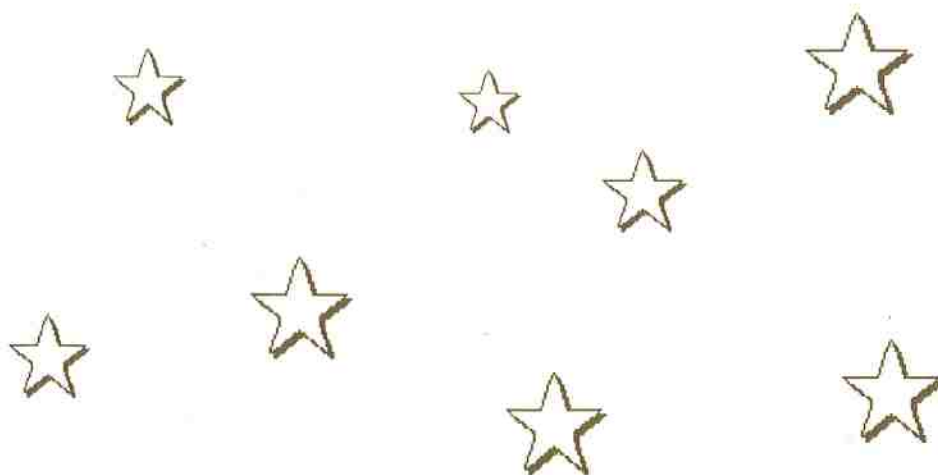
Après le loto de l'Interclubs à PIBRAC, le jeudi 21 Novembre, une sortie récréative était prévue à CARBONE le 28 Novembre. Très beau spectacle de variétés, applaudi par 300 personnes des 3ème âge alentour.

La prochaine sortie de l'Interclubs aura lieu à ODYSSUD le Dimanche 26 Janvier 1992 à 16 heures. Au programme, une pièce de théâtre jouée à Paris depuis 350 représentations : «les palmes de Monsieur Schutz».

INVITATION

La **Fête des Rois**, précédée d'un **loto**, aura lieu:
Jeudi 23 Janvier 1992 - à 14 heures
Salle du 3ème âge.

Ce loto est ouvert à tous, et nous serons heureux d'associer beaucoup de monde au partage de la Galette des Rois dans l'ambiance chaleureuse et sympathique commune à toutes nos réunions.



ECOLE DE MUSIQUE



Cette année encore la musique a attiré beaucoup de jeunes, et de moins jeunes, car ce sont 110 élèves qui sont inscrits à ce jour dans toutes les disciplines enseignées à l'école.

Les demandes vont toujours vers les instruments classiques : violon-Piano-Guitare, mais aussi vers des instruments plus variés, clarinette, Saxo, Accordéon, Batterie et Flûte.

Le chant intéresse aussi les jeunes car ils sont plus de trente dans le groupe vocal.

Cette dynamique permet à l'école de s'équiper avec l'achat cette année d'un 2^e piano neuf, et sans doute d'un saxo, instrument relativement cher, que nous pourrons ainsi prêter aux jeunes élèves, de la même façon que la flûte, la trompette, la guitare ou la batterie, dont nous disposons déjà.

L'école a donné cette année son premier «Concert de Noël» le 14 Décembre. Devant le succès de cette après-midi musicale, nous envisageons de poursuivre cette expérience qui permet aux jeunes de montrer tout leur travail en cours d'année.

Un concert des animateurs est prévu le samedi 15 Février 92 dans les salles de la Mairie. Comme d'habitude nous y découvrirons le talent de nos animateurs avec lesquels nous pouvons discuter autour des traditionnelles crêpes de la chandeleur.

Nous ne voudrions pas laisser terminer cette année sans rendre un hommage à Mozart. Nous célébrons en effet le 5 Décembre le 200^e anniversaire de la mort à Vienne de ce musicien exceptionnel.

Le jeune prodige possède des dons musicaux exceptionnels : faculté d'assimilation, facilité à écrire, mémoire étonnante...

Son père, Léopold, excellent violoniste et bon pédagogue facilite leur épanouissement. A six ans, l'enfant prodige réalise l'enthousiasme des foules dans les concerts qu'il donne à Munich, Londres, Vienne, Francfort, Bruxelles, Paris, La Haye...

Il y rencontre des musiciens dont l'influence sera décisive sur la suite de son oeuvre. Schoenberg et Jean Chrétien Bach. D'un séjour en Italie il ramène en 1770 un opéra : Mitridate Ré di Ponto qui obtient un vif succès. L'influence italienne marquera toute son oeuvre.

En 1777, Mozart est KONZERMEISTER titulaire de la cour de SALZBOURG et il compose le concerto n°9 pour piano qui marque un tournant décisif dans son évolution créatrice ainsi que dans l'histoire du concerto. Il quitte SALZBOURG où il ne s'entend plus avec son archevêque protecteur et va à Vienne. Il s'y marie en 1782 avec Constance WEBER. Une période fructueuse commence avec de grandes oeuvres. L'enlèvement au Sérail, La Messe en Ut Mineur, Les concertos pour piano, Les Noces de Figaro, Don Giovanni...

Mais les problèmes matériels se multiplient pour ce caractériel malgré sa nomination en 1787 au poste de compositeur de la Chambre Impériale de Vienne. Dans les trois dernières années de sa vie, il compose encore plusieurs chefs d'oeuvre dans lesquels son génie a rarement paru si grand : Così Fan Tutte, Le concerto pour piano n°27, L'Avetum, La clémence de Titus, La flûte enchantée, Le concerto pour Clarinette et le Requiem qui restera inachevé... Lorsque MOZART s'éteint, c'est misérablement à l'âge de 36 ans... Il était né le 27 Janvier 1756 à SALZBOURG.

L'école de Musique vous souhaite à tous une très bonne année et vous présente ses meilleurs voeux, avec bien entendu beaucoup de bonne musique.

LE BUREAU